



*Office  
International  
de l'Eau*

# Catalogue

## 2019 | Formations professionnelles



## **EAU - IRRIGATION & AGRICULTURE**

**CNFME - Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau**

22, rue E. Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 11 47 00 - Fax. 05 55 11 47 01  
Mail : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr) - [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)  
Contact : Claude Toutant - [c.toutant@oieau.fr](mailto:c.toutant@oieau.fr)

# ÉDITO

## **Vers un renforcement des compétences en irrigation et en traitement des effluents agricoles**

L'Office International de l'Eau (OIEau), capitalisant sur ses savoir-faire et son expertise reconnue, propose depuis plusieurs années des formations dans le secteur de l'agriculture et de l'irrigation.

En conception, gestion ou exploitation des systèmes d'irrigation, ainsi qu'en traitement des effluents agricoles, mise en œuvre de bonnes pratiques ou réglementation, l'OIEau prend en compte les besoins des acteurs et leur offre un ensemble de formations inégalé, tant sur le plan de la mise à disposition d'outils pédagogiques que de la compétence de ses formateurs.

Ce catalogue propose des formations répondant à vos besoins et sur des sujets d'actualité comme la réutilisation des eaux usées, la maintenance des installations de pompage en irrigation ou la méthanisation des effluents agricoles. Ces formations peuvent aussi se décliner à la carte en fonction des besoins et des spécificités de votre service ou entreprise.

Une bonne formation ne peut être réalisée qu'en réunissant plusieurs facteurs : **une expertise reconnue, une neutralité dans la formation et des outils pédagogiques uniques**. Actualiser régulièrement les compétences de tous contribue à encourager l'implication de chacun et à pérenniser une synergie d'évolution efficace.

Nous sommes à votre disposition pour réaliser le meilleur choix en matière de formation pour vous-même ou vos collaborateurs.

Claude TOUTANT  
Chargé de l'offre  
Irrigation et Agriculture

Marc-Yvan LAROYE  
Directeur Commercial, Marketing  
et Communication

Vous pouvez retrouver **l'ensemble des formations** dans notre catalogue général "EAU" ou sur [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

# SOMMAIRE GÉNÉRAL

|   |                                    |       |
|---|------------------------------------|-------|
|    | Découverte des métiers .....       | p. 11 |
|    | Gestion des données .....          | p. 11 |
|    | Eau souterraine .....              | p. 12 |
|    | Forage .....                       | p. 13 |
|    | Irrigation.....                    | p. 14 |
|    | Milieus aquatiques.....            | p. 17 |
|    | Agriculture .....                  | p. 19 |
|    | Automatisme et énergie .....       | p. 23 |
|   | Calendrier et tarifs .....         | p. 25 |
|  | Conditions générales de vente..... | p. 27 |
|  | Bulletin d'inscription.....        | p. 28 |
|  | Contacts .....                     | p. 29 |

[www.oieau.org](http://www.oieau.org)



# CONSULTER LE CATALOGUE

## Descriptif

Chaque formation est présentée par un titre, des objectifs, un contenu, des prérequis et un public de préférence concerné. Sont également mentionnés la durée, les moyens pédagogiques mis en oeuvre, la capacité minimale et maximale d'accueil par formation (quantité non contractuelle).

**HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

**Gestion des interventions en espace confiné**

**Objectifs**  
 - Connaître les risques et les règles d'intervention  
 - Préparer une intervention en appliquant et en faisant appliquer les mesures adéquates  
 - Connaître les équipements de protection et leur domaine d'utilisation

**Contenus**  
 - Dangers et risques des interventions dans les ouvrages  
 - Prévention des risques lors d'interventions en espace confiné  
 - Prescriptions réglementaires et documents associés : Code du travail, Recommandation CNAMTS R447 et R4472, P6P, autorisation de travail, permis de pénétrer, ...  
 - Équipements de protection : présentation d'un panel d'équipements, vérification, utilisation  
 - Prévention des principaux risques connexes : chute, noyade, ...  
 - Exercices :  
 - élaboration de plan de prévention  
 - Rôles et missions des différents acteurs  
 - Mise en situation dans l'égoût d'entraînement et le poste de relevage  
 - Rôles et missions des différents acteurs

**Pré-requis**  
 Indiquer d'éventuelles restrictions d'aptitude médicale au démarrage de la session

**Public concerné**  
 Encadrant chargé de l'exploitation ou du contrôle d'ouvrages  
 Intervenant - Assistant ou conseiller en prévention  
 Donneur d'ordres d'opérateurs sous traitées  
 Sous-traitant réalisant des prestations en espace confiné  
 Coordonnateur SPS

**Durée** : 2,5 jours Mo/Max : 410  
**Resp.** : Régis LAMARDELLE  
**Référence** : SED48

**CATEC® Intervenant / Surveillant : entraînement et qualification pour l'intervention en espace confiné**

**Objectifs**  
 - Maîtriser les équipements de protection respiratoire d'évacuation et le contrôleur d'atmosphère  
 - Maîtriser les équipements de protection individuelle contre les chutes  
 - Connaître les risques en espace confiné et les règles d'intervention  
 - Connaître les notions essentielles d'établissement d'un balisage  
 - Être capable d'assurer la surveillance à l'extérieur d'un espace confiné  
 - Être capable d'intervenir en espace confiné

**Contenus**  
 - Dangers et risques des interventions en espace confiné  
 - Connaissance des appareils de protection respiratoire et du contrôleur d'atmosphère : principe, vérifications, mise en œuvre  
 - Connaissance des équipements de protection individuelle contre les chutes : vérification et mise en œuvre  
 - Introduction à signalisation temporaire des chantiers  
 - Maîtriser les règles d'intervention  
 - Conduite à tenir en cas d'alerte et d'accident  
 - Rôle des acteurs en prévention  
 - Entraînement à l'intervention en espace confiné dans un ouvrage réel d'assainissement et jeu test

**Pré-requis**  
 Aptitude médicale à intervenir en espace confiné (jeu d'intervention) - Savoir s'exprimer en Français

**Public concerné**  
 Tout personnel souhaitant préparer l'examen du CATEC® - intervenant, surveillant

**Durée** : 2 jours Mo/Max : 48  
**Resp.** : Régis LAMARDELLE  
**Référence** : SED49

**REMARQUE :**  
 Dans le cadre du dispositif CATEC®, pensez à nous indiquer dès votre inscription les marques et modèles des équipements de sécurité dont vous disposez pour vos interventions.

## Modalités

- M Multimodale :**  
 Accès à des documents à distance (documents pédagogiques et techniques, vidéos, ...), avant, pendant et/ou après la formation, à des Webconférence, à de l'autoformation interactive, à un forum de discussion à l'issue de la formation.
- W Webformation :**  
 Accessibles et pouvant être suivies dans leur intégralité à distance.
- C Compte Personnel de Formation (CPF) :**  
 Eligibles au financement CPF.
- Q Qualifiant :**  
 Qualification "OIEau", ou qualification conçue et validée en partenariat avec une organisation professionnelle (syndicat, branche, ...), ou déposée à la CNCP (CATEC®, SST, CQP, ...), sous réserve de satisfaire aux épreuves de validation des compétences.
- Q Pro Qualifiant Pro :**  
 Ces modules permettent de valider une ou plusieurs compétences dans le cadre d'un CQP.
- N Nouveau :**  
 Les nouveautés au catalogue 2019.

## Prérequis

Connaissances et compétences nécessaires au suivi dans de bonnes conditions de la formation.  
**Il est de la responsabilité du commanditaire de vérifier les prérequis éventuels pour le (les) agent(s) devant participer à la formation.**  
 Lorsqu'il n'y a pas de prérequis, il n'en est pas fait mention dans le descriptif de la formation.

## Dates et tarifs

Les dates, tarifs et lieux des formations sont indiqués dans le calendrier en fin de catalogue. Au fil de l'année, nous sommes susceptibles en fonction des demandes de planifier de nouvelles dates. **Si une date est passée, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier l'existence d'une éventuelle date supplémentaire.** Vous pouvez également consulter le calendrier mis à jour quotidiennement sur : [www.oieau.org/cnfm](http://www.oieau.org/cnfm)

## Moyens pédagogiques et modalités spécifiques affectés

- |             |   |             |  |
|-------------|---|-------------|--|
| <b>Expo</b> | <b>Exposés :</b><br>transparents, vidéos, diapositives  | <b>TP</b>   | <b>Travaux pratiques :</b><br>sur plates-formes OIEau ou sur site réel |
| <b>Cas</b>  | <b>Etudes de cas :</b><br>avec exercices d'applications | <b>Démo</b> | <b>Visites et démonstrations :</b><br>sur unités en exploitation       |

- ✓ Accès direct à la thématique par un onglet de couleur
- ✓ Une présentation spécifique des enjeux de la thématique, des installations pédagogiques existantes à l'OIEau, des cursus métiers proposés

# L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

*"Notre expertise au service de vos besoins"*

## Plus de 40 ans d'expérience en France et à l'international

- ✓ Association indépendante déclarée d'utilité publique
- ✓ Plus de 140 collaborateurs permanents
- ✓ Un réseau d'experts et de partenaires dans le monde entier



## Des missions au service d'une meilleure gestion de l'eau de l'environnement et des déchets

- ✓ La formation professionnelle continue sur les métiers de l'eau, de l'environnement et des déchets
- ✓ L'appui aux acteurs de l'eau, de l'environnement et des déchets
- ✓ La diffusion et la synthèse d'informations scientifiques, techniques, économiques et institutionnelles
- ✓ La coopération internationale en vue de renforcer les compétences institutionnelles pour la gestion intégrée des ressources en eau, la gouvernance des services municipaux et de l'irrigation collective



- ✓ Une adaptation permanente aux nouveaux métiers et à l'évolution des contextes réglementaires et normatifs
- ✓ Un suivi des évolutions scientifiques, techniques, économiques et institutionnelles
- ✓ Un renforcement des compétences
- ✓ Des offres de formation évolutives

# NOTRE CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

## Nos sites de formation bénéficient d'installations pédagogiques sans équivalent dans le monde

- ✓ **2 sites de formation** (à La Souterraine et à Limoges)
- ✓ **30 000 m<sup>2</sup> d'installations techniques et pédagogiques**
- ✓ **25 plates-formes techniques** pour des mises en situation de travail
- ✓ **20 salles de formations** équipées en matériels informatiques et WiFi
- ✓ **30 formateurs permanents** qui assurent la conception et l'animation des formations



Site de Limoges

1 Démonstrateur pédagogique des technologies de gestion alternative des eaux pluviales

2 2 halls techniques de 400 m<sup>2</sup> chacun regroupant les plates-formes pédagogiques de pompage, régulation hydraulique, technologies de canalisations en eau potable, compage, sécurité sanitaire des réseaux intérieurs, recherche de fuite et détection de canalisation

3 Plate-forme d'entraînement à la détection des canalisations et à la recherche de fuites

- 1 Pilote pédagogique de traitement de l'eau potable et des eaux de process
- 2 Plate-forme d'entraînement à la pose de canalisations d'eau potable et à l'entretien de poteaux incendie
- 3 Plate-forme pédagogique de présentation et d'entraînement aux technologies d'assainissement collectif, canal ouvert de débitmétrie
- 4 Démonstrateur des technologies d'A.N.C. (filiales classiques et micro-stations)
- 5 Plate-forme d'entraînement à l'intervention en espace confiné
- 6 Pilotes pédagogiques de traitement des eaux usées
- 7 Plate-forme d'entraînement à la pose des canalisations d'assainissement
- 8 Laboratoire pédagogique d'analyses



Site de La Souterraine

## DES INVESTISSEMENTS PERMANENTS

Chaque année, l'Office International de l'Eau investit pour développer et renouveler ses infrastructures, ses installations techniques, ses moyens pédagogiques.

### Nouveaux locaux

Deux nouveaux Bâtiment Basse Consommation (BBC) ont été construits sur le site de Limoges, permettant de créer de nouveaux bureaux pour les collaborateurs de l'OIEau, des salles de formation et un studio numérique.



### Nouvelles plates-formes pédagogiques

Ce sont 3 nouvelles installations techniques et pédagogiques qui ont été réalisées et mises en service cette année :



**Plate-forme d'intervention  
à proximité des réseaux**



**Pilote de traitement  
des eaux usées urbaines  
par boues activées**



**Plate-forme de pose  
des canalisations  
d'assainissement**

### Nouvelles salles de formation

A Limoges, des salles de formation et une grande salle de conférence aménagées d'équipements numériques et d'un mobilier innovant ont été créées afin d'accueillir les apprenants dans les meilleures conditions.

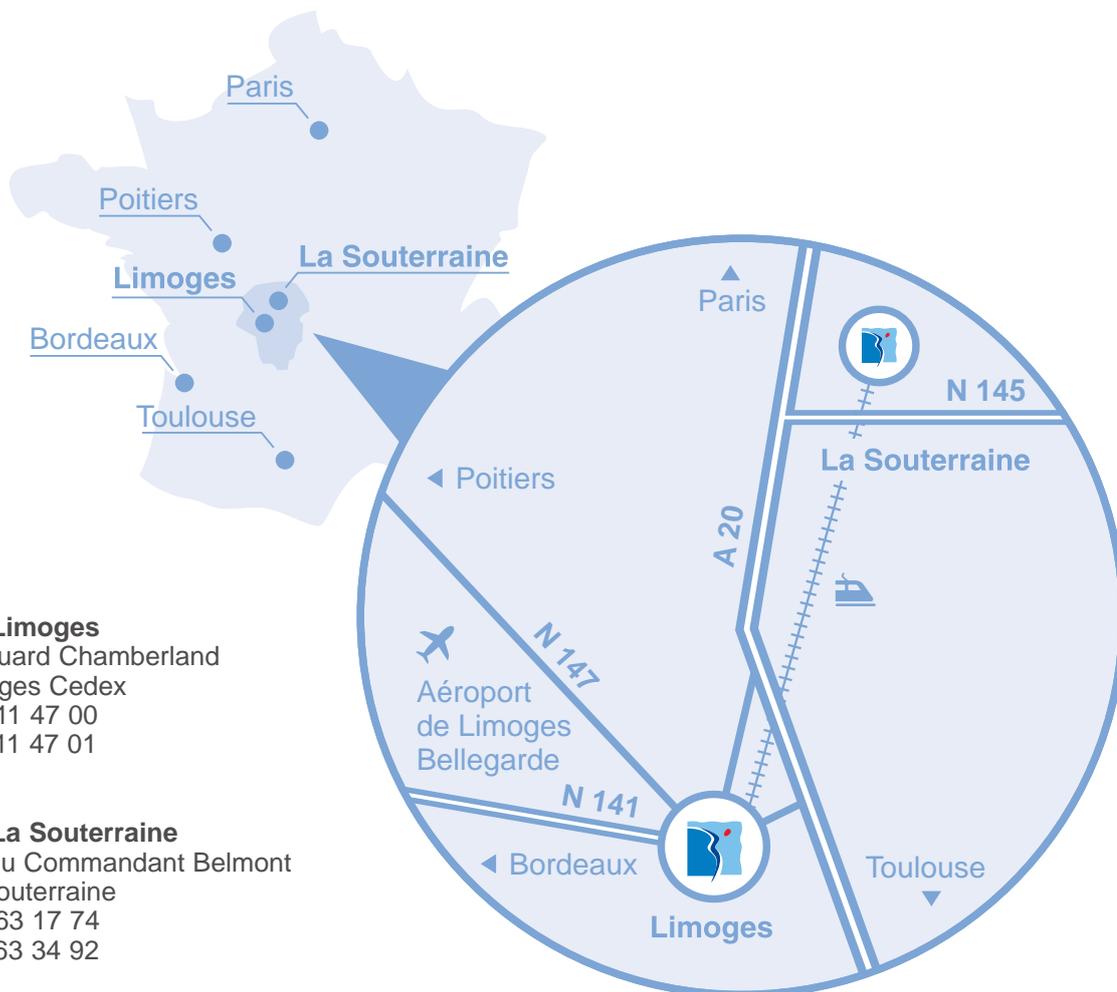


### Nouvelles capacités digitales

En plus d'un tout nouveau studio numérique de prise de vue et de montage, l'OIEau renforce ses moyens de conception, de digitalisation et de virtualisation afin de répondre à ses besoins en formation et aux sollicitations de ses clients.



# NOTRE CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

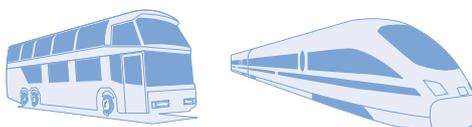


## Centre de Limoges

22, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 11 47 00  
Fax. 05 55 11 47 01

## Centre de La Souterraine

Boulevard du Commandant Belmont  
23300 La Souterraine  
Tél. 05 55 63 17 74  
Fax. 05 55 63 34 92



## En voiture

- ✓ Sur l'A20, prendre la N145 direction La Souterraine - Guéret (55 km de voie rapide séparent Limoges de La Souterraine)

## En train

- ✓ Gare de Limoges
- ✓ Gare de La Souterraine

## En avion

- ✓ Aéroport de Limoges Bellegarde

## MOYEN DE TRANSPORT

### pour la gare de La Souterraine à 11:30 le vendredi en fin de matinée direction Limoges

- ✓ Si vous venez en formation à La Souterraine et devez repartir en train le vendredi en début d'après-midi... afin de faciliter votre retour et de limiter les problèmes d'horaires et de correspondance, l'OIEau met ce jour-là à votre disposition, un moyen de transport : départ le vendredi fin de matinée de notre centre de formation à La Souterraine à destination de la gare de La Souterraine (train de 11:30 pour Limoges).

Afin d'organiser au mieux ce transport, il sera important de signaler, dès votre arrivée le 1<sup>er</sup> jour à l'accueil du centre de formation, votre souhait de bénéficier de ce service.

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS PLUS DE 40 ANS**

## FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

- ✓ Un calendrier annuel de formation
- ✓ Un partage d'expériences riches et variées avec des participants d'autres établissements
- ✓ Des modules de formation adaptés aux besoins des professionnels

**CONDITIONS PÉDAGOGIQUES OPTIMALES** : panel diversifié de matériels, des installations techniques exceptionnelles et uniques, accessibles en toute sécurité et indépendamment de toute démarche commerciale, des échanges entre apprenants d'horizons divers

## FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES ET SUR MESURE

- ✓ Prise en compte de vos attentes
- ✓ Mise en place d'un scénario opérationnel et pédagogique spécifique pour chaque action
- ✓ Opportunité de réunir vos collaborateurs sur un sujet, pour harmoniser leur niveau de connaissance, accroître leurs compétences et favoriser une dynamique de groupe

**SUR MESURE** : un de nos formateurs expert métier élabore avec vous un cahier des charges



- ✓ 600 sessions de formation par an
- ✓ 30 formateurs permanents experts de leur domaine et garants de la qualité technique et pédagogique des formations
- ✓ 6 000 stagiaires formés en 2018 venant de France, d'Europe et du monde entier

## Reconnaissance de la qualité de nos formations

### MOYENNE DES APPRÉCIATIONS DES STAGIAIRES :

- ✓ **Aspects administratifs**  
catalogue, inscription, convocation **3,52 / 4**
- ✓ **Aspects pédagogiques**  
animation, pédagogie, transparents, documents, atteinte des objectifs **3,68 / 4**
- ✓ **Environnement de travail**  
accueil, moyens audiovisuels, plates-formes pédagogiques, salles de cours **3,54 / 4**
- ✓ **Evaluation des intervenants extérieurs**  
animation, pédagogie, supports de formation, atteinte des objectifs **3,63 / 4**

### NOUS SOMMES CERTIFIÉS ET LABELLISÉS :



### MOYENNE DES ÉVALUATIONS DES COMMANDITAIRES :

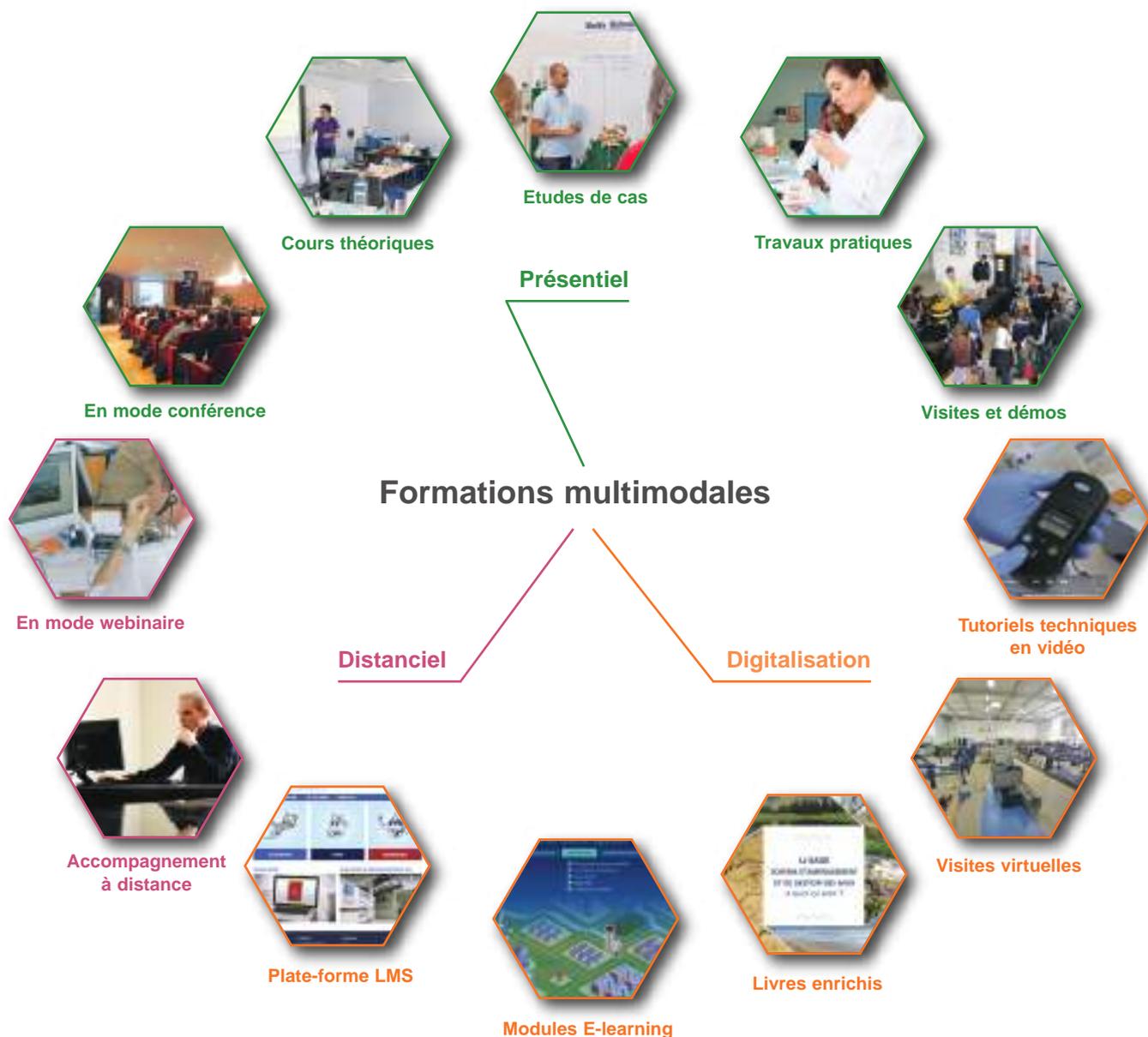


Chiffres issus de l'enquête menée au 1<sup>er</sup> Semestre 2018

► **CONTACT** : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr) - 05 55 11 47 70 - [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

## DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ÉPROUVÉES



## LA LUDOPÉDAGOGIE



Cette approche, intégrée et développée depuis plusieurs années dans les formations de l'OIEau, consiste à faire acquérir des notions (théoriques, pratiques, organisationnelles, relationnelles, ...) aux participants par le jeu.

Hors situation de travail, il est plus aisé d'accepter de commettre des erreurs et d'en tirer les leçons ; l'aspect ludique facilite l'adhésion et l'implication des participants.

► **CONTACT** : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr) - 05 55 11 47 70

Retrouvez toutes nos formations sur [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

## DÉCOUVERTE

### Découverte du secteur agricole

Réalisé en partenariat avec la RESOLIA

#### Objectifs

Acquérir des points de repère sur l'agriculture française, les politiques que la concernent, les enjeux d'actualité  
Identifier leurs conséquences sur le métier d'agriculteur  
Comprendre la signification des sigles et termes couramment utilisés  
Se repérer dans le paysage des organismes accompagnant les agriculteurs

#### Contenu

- Chiffre-clefs sur l'agriculture française et ses évolutions récentes
- Politique Agricole Commune : grands principes, importance des aides, changement à partir de 2015, évolutions environnementales
- Autres politiques et attentes sociétales impactant l'agriculture, incidences sur le métier d'agriculteur et filières de proximité
- Signification des sigles et termes utilisés : panorama, évolutions, rôle

#### Public concerné

Jeune embauché  
Personnel commercial et administratif  
Toute personne en lien avec le monde agricole

Durée : **2,5 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Sébastien FURLAN  
Référence : **SM017**

80% 20%  
Expo Cas

## GESTION DES DONNÉES

### Référentiels Sandre et travaux pratiques avec EDILABO

#### Objectifs

Connaître le Sandre au sein du Système d'Information sur l'Eau  
Appliquer les spécifications du Sandre pour les bases de données et les échanges de données  
Employer les jeux de données de référence du Sandre

#### Contenu

- Présentation du Sandre
- Spécifications du Sandre : compréhension et application dans la construction de bases de données
- Enjeu de données alphanumériques et géographiques
- Cas pratique : échanges entre laboratoires et commanditaires au format Sandre avec EDILABO
- Certification de ses échanges de données

#### Public concerné

Administrateur de données sur l'eau  
Gestionnaire de base de données sur l'eau  
Responsable informatique - Gestionnaire LIMS

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Yohann MORENO  
Référence : **SA022**

70% 30%  
Expo Cas



### EAU ET AGRICULTURE : OFFRE PARTENAIRE DE RESOLIA

L'Office International de l'Eau, en partenariat avec Resolia, vous propose des formations en irrigation et l'eau en agriculture.

Service commun de formation et d'accompagnement du réseau des Chambres d'agriculture depuis 2008, Resolia évolue et se transforme afin de pouvoir :

- Proposer des services d'accompagnement et de formation,
- Produire des ressources en matière de conseil et d'outils,

- Assurer un service de veille sur les innovations,
- Appuyer les services RH et les Directions en matière de plan de formation et d'évolution de compétences.

Resolia est le service de formation et de conseil du réseau dédié aux Chambres d'agriculture.

Pour plus d'informations :  
[www.resolia.chambres-agriculture.fr](http://www.resolia.chambres-agriculture.fr)  
01 53 57 10 10  
[contact@resolia.chambagri.fr](mailto:contact@resolia.chambagri.fr)

# EAU SOUTERRAINE

## Protection des captages d'eau potable contre les pollutions ponctuelles et accidentelles

### Objectifs

Connaître la réglementation en matière de protection, et les acteurs impliqués

Connaître et pouvoir lancer la procédure de mise en conformité des périmètres de protection

### Contenu

- Ressources en eau souterraines et superficielles
- Réglementation en vigueur
- Procédure de mise en conformité des PPC
- Etudes de cas
- Visite de ressources protégées

### Pré-requis

Connaissances de base en hydrogéologie

### Public concerné

Elu - Ingénieur et technicien de bureau d'études

Responsable et technicien de syndicat de rivière

Responsable et technicien de mission écologique

Durée : 3,5 jours Min/Max : 4/12

Resp. : Vincent RASPIC

Référence : SB032

|      |     |      |
|------|-----|------|
| 50%  | 20% | 30%  |
| Expo | Cas | Démo |

Mesure de débit sur captage d'eau



# FORAGE

## Forage d'eau

### Objectifs

Pouvoir réaliser un forage d'eau suivant les règles de l'art pour la protection de la ressource et de l'environnement et pour un captage approprié dans les nappes souterraines

### Contenu

- Notions fondamentales sur l'eau, les aquifères et les nappes
- Implantation des ouvrages
- Différentes techniques de forage
- Réalisation d'un forage et équipement de captage
- Développement d'un forage
- Contrôles et maîtrise d'œuvre
- Essais de pompage et exploitation des ouvrages
- Maintenance et réhabilitation des ouvrages

### Public concerné

Personnel de bureau d'études géologiques  
Personnel d'entreprises de forage  
Technicien et exploitant de pompage industriel ou public  
Personnel des services déconcentrés de l'Etat

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/15  
Resp. : Claude TOUTANT  
Référence : **SG003**

70% 30%  
Expo Cas

## Essais de pompage sur forage d'eau

### Objectifs

Connaître les principales méthodes de pompage d'essai  
Savoir les mettre en œuvre  
Interpréter les résultats

### Contenu

- Objectifs des pompages d'essai
- Principaux types d'aquifère et essais de pompage
- Essais de puits
- Essais de nappe
- Mise en œuvre des essais, précautions préliminaires à l'essai et matériel indispensable
- Principales méthodes d'interprétation
- Réalisation des essais sur forage
- Etude de cas

### Public concerné

Personnel de bureau d'études  
Personnel d'entreprise de forage  
Technicien et exploitant de pompage industriel ou public  
Propriétaire de forage  
Personnel des services déconcentrés de l'Etat

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Claude TOUTANT  
Référence : **SG005**

50% 25% 25%  
Expo Cas TP

## Exploitation et maintenance d'un forage d'eau

### Objectifs

Permettre à l'exploitant d'un forage d'eau de comprendre et d'assurer le suivi régulier et la maintenance de l'ouvrage et de l'équipement de pompage  
Aider l'exploitant d'un forage d'eau dans son choix des installations de pompage, des techniques de traitement de l'eau et des régimes d'exploitation optimum

### Contenu

- Forage d'eau : description
- Essais de pompage
- Exploitation d'un ouvrage
- Pompes et leurs spécificités
- Implantations des pompes et incidents
- Surveillance et performance des pompes
- Qualité des eaux souterraines
- Traitement des eaux souterraines

### Public concerné

Technicien et exploitant d'installation de pompage industriel ou public  
Personnel des services déconcentrés de l'Etat

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Claude TOUTANT  
Référence : **SG004**

70% 30%  
Expo Cas



# IRRIGATION

## CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

### Conception d'un système d'irrigation pour l'agriculture



#### Objectifs

Concevoir un système d'irrigation fonctionnel pour des parcelles agricoles

#### Contenu

- Besoins culturaux en eau
- Notions d'hydraulique
- Matériels et équipements : enrouleurs, pivot, rampes, micro-irrigation, ...
- Traitement et comptage de l'eau
- Etudes de cas

#### Public concerné

Personnel de bureau d'études  
Conseiller agricole

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : **SM009**

70% 20% 10%  
Expo Cas Démo

### Conception d'une retenue collinaire

#### Objectifs

Dimensionner et réaliser des retenues collinaires

#### Contenu

- Réglementation applicable : Loi sur l'Eau, réglementation sur les digues, ...
- Paramètres hydrologiques
- Méthode de dimensionnement
- Ouvrages annexes (déversoirs de crues) : conception et dimensionnement
- Conception des digues en terre
- Techniques d'étanchéité

#### Public concerné

Personnel de bureau d'études  
Conseiller aux irrigants

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/15  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : **SM011**

70% 30%  
Expo Cas

### Conception d'un système d'arrosage pour parcs et jardins

#### Objectifs

Concevoir une installation d'arrosage pour les aménagements urbains

#### Contenu

- Besoins culturaux en eau
- Notions d'hydraulique
- Matériel et équipements : arroseurs, goutte à goutte, ...
- Traitement et comptage de l'eau
- Pilotage de l'arrosage
- Etudes de cas

#### Public concerné

Personnel des services espaces verts  
Installateur

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : **SM010**

70% 20% 10%  
Expo Cas Démo



Sols

Eau

Plante

Humidimètre de sol portable  
GPS/Bluetooth  
**TDR 350**



#### APPAREILS DE MESURES

Teneur en eau,  
pH, CE,  
Paramètres climatiques,  
Rayonnement, chlorophylle,  
Nutriments, Maladies...



Stations ETP et capteurs connectés  
pour pilotage d'irrigation  
**Adcon Telemetry**

SDEC France  
ZI de la Gare - CS 50027 Tauxigny - 37310 REIGNAC/INDRE - FRANCE  
Tél : +33 2 47 94 10 00 Fax : +33 2 47 94 17 13 e-mail : info@sdec-france.com



www.sdec-france.com  
agronomie

## CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

### Hydraulique appliquée aux réseaux d'irrigation

#### Objectifs

Connaître les principes de base en hydraulique afin de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux d'irrigation sous pression  
Etudier et intégrer des projets simples de création de réseau

#### Contenu

- Hydrostatique : force, pression, butées, verrouillage
- Hydrodynamique : débit, vitesse, pertes de charge
- Pompage : courbes caractéristiques de pompe, point de fonctionnement, présentation et utilisation de matériel de pompage, étude de cas, cavitation
- Critères généraux de dimensionnement des réseaux : besoin en eau des équipements d'irrigation, pression
- Régulation de réseaux d'irrigation : vannes, variation de vitesse, ...
- Etude de cas : réalisation d'un réseau collectif d'irrigation

#### Public concerné

Personnel de bureau d'études - Irrigant  
Chambre d'Agriculture - Conseil Général

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : **SM001**

40% 50% 10%  
Expo Cas Démo

### Conception d'une installation de pompage d'irrigation agricole

#### Objectifs

Concevoir une station de pompage destinée à l'irrigation agricole en fonction des matériels d'irrigation, selon l'origine de la ressource :  
Eau de surface (rivières, lacs), eau de forage  
Respecter "les règles de l'art" hydrauliques

#### Contenu

- Différentes alternatives de génie civil en fonction de la ressource
- Conception d'une prise d'eau, d'une aspiration et d'un refoulement
- Choix de la forme et du nombre de machines
- Choix de la forme de régulation
- Evaluation des régimes transitoires
- Conduite d'un essai de pompage et interprétation des résultats
- Evaluation des coûts énergétiques de fonctionnement

#### Public concerné

Maître d'œuvre - Projeteur - Technicien de bureaux d'études - Revendeur et personnel d'entreprises spécialisées - Installateur spécialisé  
Exploitant de stations de pompage

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Laurent DEPLAT  
Référence : **SM004**

75% 15% 10%  
Expo Cas TP

## GESTION DU PATRIMOINE

### Diagnostic des réseaux d'irrigation

#### Objectifs

Connaître les principes du diagnostic d'un système d'irrigation sous pression : pompage et réseau

#### Contenu

- Démarche globale de diagnostic d'un système d'irrigation
- Recueil des données : plans, schémas, historique, besoins, ...
- Ressources : capacité, autorisation de prélèvement, traitement, ...
- Ouvrages : génie civil, pompage, équipements hydrauliques, sécurité, ...
- Réseau : connaissance du patrimoine, canalisations, équipements hydrauliques...
- Suivi du réseau : comptage, réduction des pertes, suivi, ...
- Préconisations techniques et obligations réglementaires
- Etude de cas

#### Public concerné

Personnel de bureau d'études,  
de Chambre d'Agriculture, de Conseil Départemental Irrigant

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : **SM008**

60% 30% 10%  
Expo Cas Démo

### Diagnostic et maintenance électromécanique des installations de pompage en irrigation

#### Objectifs

Situer et reconnaître les composants électriques d'une installation de pompage en irrigation  
Effectuer les premiers dépannages en sécurité

#### Contenu

- Grandeurs électriques
- Appareils de mesure des grandeurs électriques
- Appareillage électrique
- Moteur électrique : conception et démarrage
- Lecture et interprétation d'un schéma électrique : localisation et identification des composants
- Notion de dépannage électrique

#### Public concerné

Exploitant de petites stations de pompage en irrigation

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Pierre GRUIN  
Référence : **SM007**

15% 75% 10%  
Expo TP Démo

# IRRIGATION

## EXPLOITATION

### Exploitation des réseaux d'irrigation

#### Objectifs

Mettre en place et réaliser les interventions nécessaires à l'entretien et l'exploitation des réseaux d'irrigation

#### Contenu

- Notions de fonctionnement hydraulique d'un réseau
- Robinetterie : maintenance et réparation des vannes, ventouses, bornes d'irrigation et réducteurs de pression
- Suivi de réseau : technologie de comptage, conditions d'installation et de renouvellement des compteurs, notions de rendement et d'indice de performance
- Recherche de fuite : travaux pratiques de prélocalisation et de localisation de fuites
- Entretien des dispositifs de traitement : filtre à sable, hydrocyclone...

#### Public concerné

Agent d'exploitation - Fontainier

Durée : **4 jours** Min/Max : **4/10** **20%** **10%** **50%** **20%**  
Resp. : Olivier LABREGERE  
Référence : **SM002**

Expo Cas TP Démo

### Réutilisation des eaux usées en irrigation

#### Objectifs

Appréhender la réglementation en vigueur  
Connaître les filières de traitement et les technologies de réutilisation en irrigation  
Maîtriser les procédures de demande d'autorisation  
Définir les coûts et contraintes d'un projet

#### Contenu

- Qualité des eaux usées : microorganismes, micropolluants, notion de risque, impacts sanitaires
- Nouveautés de la réglementation
- Traitements secondaires recommandés
- Traitements tertiaires et désinfection : techniques membranaires, UV, ozone, chloration, lagunage
- Définition des périmètres irrigués
- Exploitation des systèmes d'irrigation
- Bénéfices et contraintes de la réutilisation
- Aspects économiques : coûts d'investissement et de fonctionnement
- Etudes de cas et visites

#### Public concerné

Ingénieur et technicien de bureau d'études  
Chargé de projet de Chambre d'Agriculture, de Conseil Départemental, de Syndicat Mixte  
Responsable d'exploitation

Durée : **3 jours** Min/Max : **4/12** **60%** **15%** **15%** **10%**  
Resp. : Julien LOUCHARD  
Référence : **SM003**

Expo Cas TP Démo

### Maintenance des stations de pompage

#### Objectifs

Etre capable de réaliser les opérations de maintenance avec ou sans démontage sur les principaux types de pompes et sur les équipements des stations de pompage  
Pouvoir argumenter au cours de discussions avec des prestataires extérieurs

#### Contenu

- Classification et technologie des pompes centrifuges
- Problèmes hydrauliques et mécaniques rencontrés en pompage, méthodologie du diagnostic
- Maintenance des pompes : remplacement des roulements, lubrification, réfection des étanchéités (garnitures mécaniques, presse étoupe), lignage des accouplements (travaux pratiques en atelier)
- Gonflage des ballons anti-bélier et des ballons de régulation
- Maintenance préventive et curative des composants électriques

#### Public concerné

Agent chargé de l'exécution des opérations de maintenance sur les stations de pompage d'eau potable, d'eau brute ou d'eaux usées - Chef d'atelier

Durée : **4,5 jours** Min/Max : **4/8** **30%** **10%** **40%** **20%**  
Resp. : Laurent DEPLAT  
Référence : **SI006**

Expo Cas TP Démo



# MILIEUX AQUATIQUES

## RÉGLEMENTATION

### › Cours d'eau : diversité des statuts, droits et obligations N

#### Objectifs

Connaître les principales règles applicables aux différents cours d'eau et à leurs usages : entretien, continuités écologiques, prélèvements, travaux, protection de la biodiversité

#### Contenu

- Cadre juridique du droit de l'eau, principes
- Répartition des compétences en matière d'eau et de cours d'eau, GEMAPI
- Instruments de gestion sur le cours d'eau
- Statut de l'eau
- Domanialité et eaux non domaniales
- Droits d'eau, droits fondés en titre, droit de pêche
- Eaux closes
- Planifications de la gestion : milieu, pêche
- Obligations d'entretien : définition de l'entretien, diverses opérations d'entretien
- Continuités écologiques
- Pouvoirs de substitution des collectivités territoriales, conséquences
- Réalisation de travaux sur le cours d'eau et sur les berges
- Polices, contrôle de l'entretien, responsabilités

#### Public concerné

Aménageur - Exploitant de barrage - Irrigant  
Exploitant forestier et agricole  
Représentant de syndicat, association de riverains ou de propriétaires  
Responsable de service d'eau et d'assainissement

Durée : **2 jours** Min/Max : **6/15**  
Resp. : Claude TOUTANT  
Référence : **SS033**

|      |     |
|------|-----|
| 60%  | 40% |
| Expo | Cas |

### › Dossier Loi sur l'Eau pour des prélèvements d'eau

#### Objectifs

Connaître la réglementation Loi sur l'Eau  
Connaître le contenu d'un dossier Loi sur l'Eau

#### Contenu

- Contexte réglementaire : acteurs, législation en vigueur
- Procédure Loi sur l'Eau : autorisation, déclaration
- Contenu du dossier : état initial, état projeté, étude d'impact, mesures compensatoires

#### Public concerné

Personnel de bureau d'études  
Maître d'ouvrage

Durée : **2 jours** Min/Max : **4/15**  
Resp. : Jacques MALRIEU  
Référence : **SK069**

|      |     |
|------|-----|
| 80%  | 20% |
| Expo | Cas |

## GESTION

### › Surveillance et entretien des systèmes d'endiguement

#### Objectifs

Connaître les modalités de surveillance et d'entretien des digues de cours d'eau

#### Contenu

- Réglementation
- Application du décret "Digue"
- Typologie des digues
- Mécanismes de rupture et désordre
- Surveillance et désordres
- Notions d'hydraulique
- Conception d'ouvrages : bases de calcul, confortement, réparation
- Prévention et alerte

#### Public concerné

Ingénieur de bureau d'études  
Exploitant

Durée : **4 jours** Min/Max : **4/12**  
Resp. : Cyril GACHELIN  
Référence : **SS027**

|      |     |      |
|------|-----|------|
| 60%  | 20% | 20%  |
| Expo | Cas | Démo |

## RESTAURATION

### › Continuité écologique en rivière : réglementation, méthodes, techniques

#### Objectifs

Maîtriser les aspects réglementaires  
Connaître et choisir les différentes stratégies visant la restauration de la continuité écologique

#### Contenu

- Obligations réglementaires
- Estimation de la franchissabilité ou l'infranchissabilité d'un ouvrage en rivière
- Techniques de restauration de la continuité écologique et de la préservation de la biodiversité : équipements (passes à poissons), dérasement, arasement, gestion des organes hydrauliques
- Impacts induits par les travaux de restauration : hydrauliques, hydrogéomorphologiques, paysagers, usages et réglementaires
- Demande et taux de subvention en fonction des aménagements

#### Public concerné

Personnel de collectivité en charge de la gestion des cours d'eau  
Exploitant ou propriétaire d'ouvrages en rivière

Durée : **3 jours** Min/Max : **4/12**  
Resp. : Claude TOUTANT  
Référence : **SS029**

|      |     |     |
|------|-----|-----|
| 50%  | 35% | 15% |
| Expo | Cas | TP  |

# MILIEUX AQUATIQUES

## DIAGNOSTIC

### › Eutrophisation des milieux aquatiques

#### Objectifs

Appréhender le fonctionnement de la vie aquatique en milieu oxiqne et anoxiqne  
Connaître la réglementation et les recommandations associées  
Comprendre les causes et les conséquences de l'eutrophisation au regard des usages de l'eau et de la biodiversité des milieux aquatiques  
Connaître les solutions de lutte

#### Contenu

- Rappels du fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- Processus physico-chimiques liés à l'eutrophisation
- Caractérisation des groupes phytoplanctoniques proliférants : cyanobactéries, dinoflagellées, ...
- Surveillance et réglementation
- Gestion des efflorescences phytoplanctoniques : outils, moyens et méthodes
- Gestion des plantes invasives : outils, moyens et méthodes
- Etudes de cas

#### Pré-requis

Connaissances de base des milieux aquatiques

#### Public concerné

Animateur de bassin versant et Commission Locale de l'Eau  
Chargé de mission environnement  
Coordinateurs de bassin versant, SAGE, SDAGE, EPTB  
Ingénieurs de syndicats des eaux, chambres d'agriculture, bureaux d'études

Durée : 2,5 jours Min/Max : 4/12  
Resp. : Marc-Yvan LAROYE  
Référence : SS028

60% 40%  
Expo Cas



### › Biodiversité faunistique des milieux humides et aquatiques continentaux

N

#### Objectifs

Acquérir une culture générale sur la faune piscicole, avicole et invertébrée des milieux humides et aquatiques continentaux  
Sensibiliser à la diversité et à la dynamique des faunes de ces milieux

#### Contenu

- Introduction sur l'étude des faunes
- Typologie et caractérisation des grandes familles de faunes piscicoles, avicoles et invertébrées
- Faunes des plans d'eau, des rivières, des milieux humides
- Réglementation européenne, nationale et locale sur la protection de la biodiversité faunistique
- Espèces exotiques envahissantes
- Observations in situ

#### Public concerné

Agent de collectivité territoriale - Maître d'ouvrage  
Personnel de bureau d'études - Technicien de rivière  
Agent de la police de l'eau

Durée : 3 jours Min/Max : 4/12  
Resp. : Claude TOUTANT  
Référence : SS036

60% 40%  
Expo Démo

### › Biodiversité végétale des milieux humides

#### Objectifs

Acquérir une culture générale sur les végétations et flore des milieux humides  
Sensibiliser à la diversité et à la dynamique des végétations humides

#### Contenu

- Introduction sur l'étude des végétations
- Grands types de végétations humides
- Caractérisation des végétations humides
- Végétations des plans d'eau et des rivières
- Suivi des végétations humides
- Aspects réglementaires (espèces et habitats protégés ou menacés, niveau européen, national et local)
- Problème des espèces végétales exotiques envahissantes
- Observations in situ des végétations humides

#### Public concerné

Collectivités territoriales - Maîtres d'ouvrage  
Bureaux d'études - Jeunes embauchés  
Techniciens de rivières

Durée : 3 jours Min/Max : 4/12  
Resp. : Claude TOUTANT  
Référence : SS021

65% 35%  
Expo Démo

# AGRICULTURE

## EAU ET PRATIQUES AGRICOLES

### Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses en agriculture

#### Objectifs

Identifier les pollutions diffuses d'origine agricole  
Connaître la réglementation en matière de protection, et les acteurs impliqués  
Utiliser les outils de protection vis-à-vis de ces pollutions

#### Contenu

- Ressources en eau
- Origine des pollutions diffuses : nitrates, pesticides
- Toxicité des molécules
- Migration des polluants
- Réglementation en vigueur : directives européennes, lois...
- Dispositifs économiques et actions volontaires : démarche AAC, MAEC, PCAE, plan Ecophyto...
- Initiation à la problématique agricole
- Connaissance du jeu d'acteurs
- Visite de terrain
- Etudes de cas

#### Public concerné

Elu - Ingénieur et technicien de bureau d'études  
Responsable et technicien de syndicat de rivière / agriculture / environnement - Maître d'ouvrage Captage

Durée : **3,5 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Simon BARREAU  
Référence : **SG008**

**55%** **15%** **30%**  
Expo Cas Démo



### Obtenir le Certiphyto Conseil

Réalisé en partenariat avec la RESOLIA



#### Objectifs

Prévenir les risques liés à l'utilisation des phytosanitaires  
Etablir un diagnostic et formuler des conseils  
Accompagner la mise en œuvre d'une stratégie pour réduire ou optimiser l'utilisation des phytosanitaires et limiter les impacts

#### Contenu

- Formation ouverte à distance (avec tuteur - 2 jours) :
  - . Gestion des produits phytosanitaires dans le respect de la réglementation
  - . Prévention des risques sur la santé et l'environnement
- En présentiel (2 jours) :
  - . Réglementation
  - . Fondamentaux agro-écologiques pour un conseil de réduction des phytosanitaires : rôle de la biodiversité, diagnostic du risque parcellaire
  - . Stratégies visant à réduire ou optimiser l'apport de produits phytosanitaires : mise en œuvre et évaluation de solutions alternatives, accompagnement au changement

#### Public concerné

Référent et animateur Cellule Dephy  
Conseiller ou technicien délivrant du conseil phytosanitaire

Durée : **4 jours (2 jours en FOAD)** Min/Max : 4/12  
Resp. : Sébastien FURLAN  
Référence : **SM015**

**60%** **40%**  
Expo Cas

### Renouveler son Certiphyto Conseil

Réalisé en partenariat avec la RESOLIA



#### Objectifs

Actualiser ses connaissances en termes de réglementation, d'agronomie, d'environnement, de santé sur le thème des phytosanitaires - Renforcer sa formulation de conseils - Accompagner la mise en œuvre d'une stratégie pour réduire ou optimiser l'utilisation des phytosanitaires et en limiter les impacts

#### Contenu

- Nouveautés à maîtriser :
  - . Gestion des produits phytosanitaires dans le respect de la réglementation
  - . Prévention des risques sur la santé et l'environnement
- Echanges de pratiques sur le vécu des participants :
  - . Fondamentaux agro-économiques pour un conseil de réduction
  - . Mise en place de stratégies visant à réduire ou optimiser l'apport en pesticide
- . Accompagnement au changement

#### Pré-requis

Personne ayant obtenu la certification (Stage SM015 ou niveau équivalent) ou sa reconduction en 2014

#### Public concerné

Référent et animateur Cellule Dephy  
Conseiller ou technicien délivrant du conseil phytosanitaire

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Sébastien FURLAN  
Référence : **SM016**

**60%** **40%**  
Expo Cas

# AGRICULTURE

## TRAITEMENT DES EFFLUENTS

### Conception et dimensionnement MODULE 2 : traitements en milieu rural

#### Objectifs

Maîtriser les principaux critères de conception et de dimensionnement des procédés de traitement pour petites collectivités  
Examiner la validité d'une offre

#### Contenu

- Prétraitements rustiques : dégrillage, dessablage, dégraissage
- Traitements primaires : fosse septique toutes eaux, décanteur digesteur, lagune de décantation
- Culture libre : lagunage naturel et aéré
- Cultures fixées : disques biologiques, lits bactériens, infiltration-percolation et filtres enterrés, filtres plantés de roseaux
- Visites de sites
- Etudes de cas

#### Public concerné

Maître d'œuvre - Ingénieur et technicien supérieur exerçant en bureau d'études ou dans un service de travaux neufs

Durée : 4,5 jours Min/Max : 4/15  
Resp. : Joseph PRONOST  
Référence : SF015

|      |     |      |
|------|-----|------|
| 80%  | 10% | 10%  |
| Expo | Cas | Démo |

### Exploitation des stations de traitement des eaux usées en milieu rural

#### Objectifs

Connaître les techniques de traitement extensif et les règles d'exploitation  
Réaliser et valider un diagnostic  
Connaître les dysfonctionnements

#### Contenu

- Objectifs et principe des techniques extensives de traitement des eaux usées
- Prétraitements et traitements primaires
- FSTE, décanteur digesteur, lagune de décantation
- Traitement biologique : culture fixée sur support grossier (disque biologique), culture fixée sur support fin (infiltration-percolation, filtres enterrés, filtres plantés de roseaux), culture libre (lagunage naturel)
- Visites de sites
- Réalisation d'un diagnostic
- Règles d'exploitation
- Dysfonctionnements

#### Public concerné

Personnel en charge de l'exploitation ou de l'assistance technique des stations de traitement rustiques  
SATESE

Durée : 4 jours Min/Max : 4/12  
Resp. : Joseph PRONOST  
Référence : SF025

|      |     |     |      |
|------|-----|-----|------|
| 40%  | 25% | 25% | 10%  |
| Expo | Cas | TP  | Démo |

Travaux pratiques sur pilote de traitement à boues activées



### Impact des rejets de STEU sur le milieu récepteur

#### Objectifs

Connaître la réglementation sur les rejets de STEU  
Connaître les impacts sur le milieu récepteur et la biodiversité

#### Contenu

- Contexte réglementaire
- Impacts des micropolluants sur le milieu récepteur et la biodiversité
- Etudes de cas et retours d'expériences

#### Pré-requis

Connaissances de base en hydrobiologie des eaux

#### Public concerné

Responsable et technicien des services d'assainissement  
Ingénieur de bureaux d'études  
Personnel chargé du suivi de la qualité des milieux

Durée : 3 jours Min/Max : 4/12  
Resp. : Joseph PRONOST  
Référence : SF052

|      |     |
|------|-----|
| 60%  | 40% |
| Expo | Cas |



## Multitec® BioControl

Combinaison d'analyseurs de biogaz  
à poste fixe et mobile



## Multitec® 540

Analyseur mobile multigaz  
Application agricole



## Multitec® 545

Analyseur mobile multigaz  
Application STEP et  
site d'enfouissement



- Existe en 2, 4 et 8 voies de prélèvement
- Capteurs infrarouge sélectifs pour les hydrocarbures et le CO<sub>2</sub>
- Capteur électrochimique pour l'H<sub>2</sub>S avec une plage de mesure étendue (5.000 ppm)
- Mesure simultanée jusqu'à 5 gaz

SEWERIN | 17, rue Ampère-BP 211 | F-67727 HOERDT CEDEX  
Tél. +33 (0)3 88 68 15 15 | Fax. +33 (0)3 88 68 11 77 | www.sewerin.com

RLVA-BI-0502162017

## VALORISATION DES EFFLUENTS

### Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en œuvre

#### Objectifs

Faire le point sur l'état de la réglementation et les pratiques de mise en œuvre de la valorisation agricole des boues urbaines et industrielles  
Envisager la valorisation agricole des boues dans sa dimension territoriale

#### Contenu

- Enjeux pour l'environnement et la biodiversité
- Evolution du contexte réglementaire
- Boues urbaines et boues industrielles : plan d'épandage, contrôle, éléments de coût, responsabilités, sanctions, pratiques de mise en œuvre
- Gestion globale et collective : étude de cas au niveau d'un département
- Visite de site d'épandage

#### Public concerné

Ingénieur et technicien de service assainissement  
SATESE - Personnel de bureau d'études ou de chambres d'agriculture - Industriel - Responsable environnement  
Service instructeur et de contrôles

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12  
Resp. : Antoine PELUX  
Référence : SF027

|      |     |
|------|-----|
| 60%  | 40% |
| Expo | Cas |

### SILLAGE : gestion et échange des données relatives aux plans d'épandage

#### Objectifs

Etre capable d'utiliser l'application SILLAGE à partir du portail Eau "Lanceleau"  
Comprendre la démarche de la gestion d'un dossier d'épandage dans l'application

#### Contenu

- Présentation de l'application : navigation sur le portail
- Saisie d'un dossier d'épandage
- Saisie de la synthèse annuelle du registre d'épandage
- Cycle de vie d'un dossier
- Présentation de l'outil cartographique
- Import/Export de dossier au format Sandre via l'application Vers'eau

#### Public concerné

Services techniques des collectivités locales  
Organismes indépendants  
Chambres d'agriculture

Durée : **2,5 jours** Min/Max : 4/10  
Resp. : Vincent LALLOUETTE  
Référence : SM012

|      |     |
|------|-----|
| 40%  | 60% |
| Expo | TP  |

# AGRICULTURE

## VALORISATION DES EFFLUENTS

### Méthanisation : accompagner les projets avec pertinence

Réalisé en partenariat avec la RESOLIA



#### Objectifs

Identifier les bases techniques et biologiques des process, le cadre réglementaire et les étapes d'un projet de méthanisation  
Analyser la pertinence et la cohérence d'un projet  
Apprécier la qualité agronomique des digestats d'un projet  
Evaluer la faisabilité économique

#### Contenu

- Compétences à l'accompagnement et étapes d'un projet de méthanisation
- Bases techniques et biologiques des process
- Cadre réglementaire
- Qualité agronomique des digestats
- Détermination de la faisabilité économique

#### Public concerné

Conseiller de territoire  
Animateur de territoire

Durée : 2 jours Min/Max : 4/8  
Resp. : Julien LOUCHARD  
Référence : SM013

40% 30% 30%  
Expo Cas TP

### Valorisation des biogaz

#### Objectifs

Connaître les phénomènes de production du biogaz  
Connaître les technologies de récupération et de suivi du réseau du biogaz  
Maîtriser le choix technique d'un système de valorisation du biogaz  
Connaître les consignes de sécurité

#### Contenu

- Phénomènes de production et traitement du biogaz
- Valorisation énergétique : électrique et thermique
- Cogénération
- Technologie et équipements dans les installations en place
- Critères de choix

#### Public concerné

Responsable de service Déchets  
Responsable d'une unité de traitement des biogaz  
Responsable de site ISD

Durée : 3 jours Min/Max : 4/12  
Resp. : Julie REYNAUD  
Référence : SZ032

70% 30%  
Expo Cas

### Biogaz : réglage et optimisation d'un réseau de biogaz

#### Objectifs

Comprendre les phénomènes de production du biogaz  
Connaître les technologies de récupération dans une ISD  
Optimiser le réseau de dégazage  
Améliorer le fonctionnement des traitements du biogaz (torchères, ...)

#### Contenu

- Cadre réglementaire
- Formation, composition et production du biogaz
- Composantes du réseau et de la torchère d'une ISD
- Fonctionnement, suivi et optimisation de l'installation
- Etude de cas
- Visites techniques de réseaux de biogaz d'une ISD

#### Public concerné

Responsable Qualité Environnement  
Responsable de site - Agent Technique  
Agent Technique chargé du réglage du réseau

Durée : 2,5 jours Min/Max : 4/12  
Resp. : Julie REYNAUD  
Référence : SZ026

40% 30% 20% 10%  
Expo Cas TP Démo



# AUTOMATISME ET ÉNERGIE

## ÉNERGIE

### » Economies d'énergie électrique et développement durable

#### Objectifs

Réaliser un diagnostic énergétique sur une installation électrique  
Proposer des axes d'amélioration de la gestion de l'énergie  
Connaître les solutions techniques disponibles  
Connaître les aspects réglementaires en terme d'achat et de vente de l'énergie électrique

#### Contenu

- Rappel des notions fondamentales de l'électricité
- Energie active, réactive, harmoniques, facteur de puissance
- Principe de la tarification de l'énergie électrique
- Offres en matière de vente et de rachat de l'énergie
- Certificats verts et programme européen Motor Challenge
- Méthodes et moyens de l'analyse énergétique
- Analyse et mesure des rendements des équipements les plus énergivores
- Principaux axes d'amélioration

#### Pré-requis

Connaissances de base en électricité

#### Public concerné

Electricien - Responsable d'exploitation d'usine  
Chargé de maintenance

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12    40%   30%   20%   10%  
Resp. : Bruno PORTERO    Expo   Cas   TP   Démo  
Référence : **SI017**

### » Stratégie d'utilisation des énergies renouvelables



#### Objectifs

Elaborer une stratégie de développement pour la production d'énergie à partir de ressources renouvelables  
Préparer un cahier des charges pour la mise en place de solutions alternatives  
Analyser le contexte technico-économique  
Connaître l'état de l'art en matière de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables : turbinage, solaire, éolien, pompes à chaleur, biomasse, biogaz, ...

#### Contenu

- Evaluation des besoins énergétiques au niveau d'un site
- Identification des possibilités techniques de production d'énergie à partir des potentialités locales
- Aspects réglementaires liés à la production d'énergie
- Etude technico-économique des moyens de production possibles : solaire (thermique et silicium), biomasse, biogaz, éolien, turbinage
- Rappel des principes de bases des solutions techniques disponibles
- Eléments importants à faire figurer dans le cahier des charges d'une installation de production d'énergie à partir de sources renouvelables

#### Public concerné

Personnel de bureau d'études  
Responsable d'exploitation  
Chargé de mission  
Cadre de services techniques

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/14    50%   30%   5%   15%  
Resp. : Bruno PORTERO    Expo   Cas   TP   Démo  
Référence : **SI021**

Microcentrale hydroélectrique à vis d'archimède



# AUTOMATISME ET ÉNERGIE

## AUTOMATISME

### › Découverte des systèmes automatisés et télégerés

#### Objectifs

Connaître l'architecture des systèmes automatisés  
Identifier tous les éléments d'une chaîne de mesure  
Connaître les différents moyens d'automatisation : câblage, automate programmable, poste de télégestion, systèmes dédiés, réseaux de communication  
Comprendre les fonctions des différents équipements

#### Contenu

- Domaines d'application des automatismes
- Structure générale des systèmes automatisés
- Fonction des composants d'un système automatisé
- Relation entre les sous-systèmes
- Standards de communication des capteurs
- Différentes gammes d'automates programmables
- Complémentarité automate programmable (API), poste local de télégestion (RTU)
- Réseaux de communication : bus, réseaux industriels, supports de communication

#### Public concerné

Personnel en contact avec des systèmes automatisés

Durée : **4 jours** Min/Max : **4/12**  
Resp. : Bruno PORTERO  
Référence : **SI030**

|            |            |            |
|------------|------------|------------|
| <b>40%</b> | <b>50%</b> | <b>10%</b> |
| Expo       | Cas        | Démo       |

### › Automatisation de systèmes simples : stations de pompage, réservoirs, prises d'eau

#### Objectifs

Connaître les solutions d'automatisation économiques adaptées aux systèmes basiques  
Etre capable de programmer des fonctionnalités de base d'un micro-automate ou relais logique  
Etre capable de paramétrer et mettre en œuvre les fonctions d'automatisation de base associées aux postes locaux de télégestion

#### Contenu

- Présentation des solutions d'automatisation économiques existantes
- Configuration matérielle des systèmes automatisés
- Programmation d'automatismes simples sur un poste local de télégestion : fonction poste de relèvement, formules, ...
- Programmation de fonctionnalités sur un micro-automate à partir d'un cahier des charges donné (Schneider - Zelio, Crouzet - Millenium ou Siemens - Logo)

#### Public concerné

Electricien - Agent de maintenance - Exploitant

Durée : **4 jours** Min/Max : **4/12**  
Resp. : Pierre-Henri BOUHET  
Référence : **SI031**

|            |            |            |
|------------|------------|------------|
| <b>25%</b> | <b>10%</b> | <b>65%</b> |
| Expo       | Cas        | TP         |



# CALENDRIER DES FORMATIONS AGRICULTURE 2019

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01  
[www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)



| Réf.  | Intitulé du Stage  | Durée (jours) | Tarif €* | Lieu             | Dates **   | Page  |    |
|-------|--|---------------|----------|------------------|--|---|----|
| SA022 | Référentiels Sandre et travaux pratiques avec EDILABO                                    | 2             | 944      | Limoges          | du 22 (9h) au 23 mai (17h30)<br>ou du 13 (9h) au 14 novembre (17h30)   | 11  |    |
| SB032 | Protection des captages d'eau potable contre les pollutions ponctuelles et accidentelles | 3,5           | 1344     | Limoges          | du 18 (9h) au 21 juin (12h30)  | 12  |    |
| SF015 | Conception et dimensionnement Module 2 : traitements en milieu rural                     | 4,5           | 1872     | Limoges          | du 19 (9h) au 23 mars (12h30)<br>ou du 10 (9h) au 14 septembre (12h30) | 20  |    |
| SF025 | Exploitation des stations de traitement des eaux usées en milieu rural                   | 4             | 1536     | Limoges          | du 13 (14h) au 17 mai (12h30)  | 20  |    |
| SF027 | Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en oeuvre      | 3             | 1416     | Limoges          | du 03 (9h) au 05 septembre (17h30)                                     | 21  |    |
| SF052 | Impact des rejets de STEU sur le milieu récepteur  | 3             | 1272     | Limoges          | du 16 (14h) au 19 avril (12h30)  | 20  |    |
| SG003 | Forage d'eau   | 4             | 1536     | La Souterraine   | du 25 (14h) au 29 novembre (12h30)                                     | 13  |    |
| SG004 | Exploitation et maintenance d'un forage d'eau  | 3             | 1272     | Limoges          | du 24 (9h) au 26 avril (17h30)   | 13  |    |
| SG005 | Essais de pompage sur forage d'eau   | 2             | 848      | La Souterraine   | du 03 (9h) au 04 septembre (17h30)                                     | 13  |    |
| SG008 | Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles             | 3,5           | 1484     | La Souterraine   | du 22 (9h) au 25 octobre (12h30)                                       | 19  |    |
| SI006 | Maintenance des stations de pompage  | 4,5           | 1647     | Limoges          | du 01 (9h) au 05 avril (12h30)<br>ou du 14 (9h) au 18 octobre (12h30)  | 16  |    |
| SI017 | Economies d'énergie électrique et développement durable                                  | 4             | 1536     | La Souterraine   | du 13 (14h) au 17 mai (12h30)  | 23  |    |
| SI021 | Stratégie d'utilisation des énergies renouvelables                                       | M<br>W        | 4        | 1888             | Limoges  | du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30) | 23 |
| SI030 | Découverte des systèmes automatisés et télégérés   | 4             | 1464     | Limoges          | du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)                                    | 24  |    |
| SI031 | Automatisation de systèmes simples : stations de pompage, réservoirs, prises d'eau       | 4             | 1464     | La Souterraine   | du 01 (14h) au 05 avril (12h30)  | 24  |    |
| SK069 | Dossier Loi sur l'Eau pour des prélèvements d'eau  | 2             | 944      | Limoges          | du 24 (9h) au 25 avril (17h30)   | 17  |    |
| SM001 | Hydraulique appliquée aux réseaux d'irrigation   | 4             | 1464     | Limoges          | du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)                                      | 15  |    |
| SM002 | Exploitation des réseaux d'irrigation  | 4             | 1464     | Limoges          | du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)                                     | 16  |    |
| SM003 | Réutilisation des eaux usées traitées  | 3             | 1416     | Clermont-Ferrand | du 23 (14h) au 26 avril (12h30)  | 16  |    |
| SM004 | Conception d'une installation de pompage d'irrigation agricole                           | 4             | 1536     | Limoges          | du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)                                     | 15  |    |
| SM007 | Diagnostic et maintenance électromécanique des installations de pompage en irrigation    | 3             | 1152     | La Souterraine   | du 09 (14h) au 12 décembre (12h30)                                     | 15  |    |
| SM008 | Diagnostic des réseaux d'irrigation  | 4             | 1696     | Limoges          | du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)                                     | 15  |    |
| SM009 | Conception d'un système d'irrigation pour l'agriculture                                  | M             | 3        | 1152             | Limoges  | du 09 (14h) au 12 décembre (12h30)          | 14 |
| SM010 | Conception d'un système d'arrosage pour parcs et jardins                                 | 3             | 1152     | Limoges          | du 09 (14h) au 12 décembre (12h30)                                     | 14  |    |

\* HT/Stagiaire \*\* (heure de début) le premier jour et (heure de fin) le dernier jour du stage

# CALENDRIER DES FORMATIONS AGRICULTURE 2019

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01  
[www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

| Réf.  | Intitulé du Stage   | Durée (jours) | Tarif €* | Lieu    | Dates **  | Page   |    |
|-------|---|---------------|----------|---------|---|--|----|
| SM011 | Conception d'une retenue collinaire                                     | 4             | 1536     | Limoges | du 01 (14h) au 05 avril (12h30)                             | 14   |    |
| SM012 | Sillage : gestion et échanges de données relatives aux plans d'épandage | 2,5           | 915      | Limoges | du 23 (9h) au 25 octobre (12h30)                            | 21   |    |
| SM013 | Méthanisation : accompagner les projets avec pertinence                 | N<br>W        | 2        | 1075    | Bordeaux + Web  | du 08 (9h) au 09 octobre (17h30)   | 22 |
| SM015 | Obtenir le Certiphyto Conseil   | C<br>M<br>Q   | 4        | 970     | Paris + Web<br>Paris + Web<br>Bordeaux + Web<br>Paris + Web | du 07 (9h) au 08 février (17h)<br>ou du 13 (9h) au 14 mai (17h)<br>ou du 27 (9h) au 28 juin (17h)<br>ou du 07 (9h) au 08 octobre (17h) | 19 |
| SM016 | Renouveler son Certiphyto Conseil                                       | C<br>M<br>Q   | 2        | 520     | Paris + Web   | le 12 mars (9h - 17h)  | 19 |
| SM017 | Découverte du secteur agricole  | 2,5           | 1080     | Tours   | du 02 (9h) au 04 octobre (12h30)                            | 11   |    |
| SS021 | Biodiversité végétale des milieux humides                               | 3             | 1152     | Limoges | du 17 (14h) au 20 septembre (12h30)                         | 18   |    |
| SS027 | Surveillance et entretien des systèmes d'endiguement                    | 4             | 1888     | Limoges | du 25 (14h) au 29 mars (12h30)                              | 17   |    |
| SS028 | Eutrophisation des milieux aquatiques                                   | 2,5           | 1380     | Limoges | du 09 (9h) au 11 avril (12h30)                              | 18   |    |
| SS029 | Continuité écologique en rivière : réglementation, méthodes, techniques | 3             | 1416     | Limoges | du 14 (9h) au 16 mai (17h30)                                | 17   |    |
| SS033 | Cours d'eau : diversité des statuts, droits et obligations              | N             | 2        | 848     | Limoges   | du 08 (8h30) au 09 octobre (17h30)   | 17 |
| SS036 | Biodiversité faunistique des milieux humides et aquatiques continentaux | N             | 3        | 1152    | Limoges   | du 21 (14h) au 24 mai (12h)  | 18 |
| SZ026 | Biogaz : réglage et optimisation du réseau de biogaz                    | 2,5           | 1010     | Limoges | du 18 (9h) au 20 juin (12h30)                               | 22   |    |
| SZ032 | Valorisation des biogaz   | 3             | 1152     | Limoges | du 19 (9h) au 21 novembre (17h30)                           | 22   |    |

\* HT/Stagiaire \*\* (heure de début) le premier jour et (heure de fin) le dernier jour du stage

M Multimodale C Compte Personnel de Formation (CPF) Q Qualifiant W Webinaire N Nouveau M Master

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après "CGV") s'appliquent aux offres de formation de l'Office International de l'Eau (ci-après "OIEau") relatives à des commandes passées auprès de l'OIEau par tout client professionnel (ci-après "Client"), au bénéfice de participants (ci-après "Apprenant"). Toute commande de formation passée entre les deux parties suppose l'adhésion entière et sans réserve du Client, ainsi que du respect du règlement intérieur par l'Apprenant. Toute condition contraire, opposée par le Client, ne pourra, sauf acceptation formelle et écrite de l'OIEau, prévaloir aux présentes CGV.

## 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

### 2.1. En inter-entreprises

L'envoi d'un bulletin d'inscription pour les formations inter-entreprises, vaut acceptation des présentes CGV.

Un bulletin d'inscription dûment complété (avec signature et cachet) est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

Une convocation à la formation est envoyée environ 1 mois avant la formation. Elle est accompagnée des modalités et conditions de la commande, du programme détaillé de la formation (objectifs, descriptif, prérequis, moyens pédagogiques, dates, lieu, durée), de la liste des Apprenants, des informations concernant l'accès au centre de formation et les possibilités d'hébergement à proximité (pensez à réserver directement votre chambre). Cette convocation vaut engagement de l'OIEau à réaliser la formation, sauf cas de force majeure.

Les objectifs, le descriptif de la formation, les prérequis et les moyens pédagogiques sont mentionnés de façon générale dans notre catalogue.

### 2.2. En intra-entreprise

Le Client valide la commande par l'envoi à l'OIEau du devis contresigné, daté, portant la mention "Bon pour accord" ou d'un bon de commande, accompagné de la liste des Apprenants définie par le Client.

En formation sur site, le Client convoque directement les Apprenants à la formation.

En formation sur un centre de formation de l'OIEau, une convocation à la formation est envoyée par l'OIEau environ 1 mois avant la formation.

2.3. Suite aux dispositions de l'Ordonnance 2005-731 du 30 juin 2005 relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi - Art. L 6353-2 du Code du travail, la facture tient lieu de convention de formation simplifiée. Une convention ne sera établie que sur demande et représente un document informatif et non contractuel. Le non-retour de la convention ne pourra pas être opposé au bon règlement de la prestation de formation.

## 3. CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

3.1. Les prix sont indiqués hors taxe et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Devis, conventions et factures sont établis et à payer en euros.

3.2. Le prix des formations inclut les coûts pédagogiques. Sont exclus de ce montant tous les autres frais engagés par le participant et le Client (déplacement, restauration, frais divers de séjour, ...).

3.3. Le prix des formations est mentionné hors taxes locales et retenues à la source du pays d'origine des participants. Celles-ci, en sus, sont à la charge du Client.

3.4. La facture sera adressée au Client accompagnée du bordereau de présence et des attestations exclusivement éditées par l'OIEau. Les justificatifs administratifs seront uniquement adressés aux organismes ou services prenant en charge le financement de la formation. Toute copie sera à réclamer directement à ces organismes ou services.

Le règlement est à effectuer 30 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

Toute somme non réglée à échéance sera majorée de frais de retard au taux minimum prévu par la loi qui doit être égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Il n'est accordé aucun escompte en cas de paiement anticipé.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L441-6 du code de commerce, une participation forfaitaire de 40 € par effet impayé sera facturée en couverture des frais occasionnés à l'Office International de l'Eau pour le recouvrement de l'impayé, à moins que l'Office International de l'Eau ne justifie de frais supérieurs à ce forfait, auquel cas le Client devra l'indemniser frais réellement exposés.

3.5. Il appartient au Client d'effectuer les formalités de demande de prise en charge ou de remboursement auprès de son organisme paritaire collecteur agréé. Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation, ou en cas de litige avec ce tiers, l'OIEau se réserve le droit de vous facturer directement l'intégralité du coût de la formation.

3.6. Pour les formations intra-entreprise, la présence d'Apprenants au-delà du nombre conjointement défini entre le Client et l'OIEau, donnera lieu à une majoration de la facturation de 80€ HT par Apprenant supplémentaire.

## 4. RÉSILIATION

4.1. Tout report ou toute annulation devra être signalé par le Client et confirmé par écrit.

4.2. En formation inter-entreprises, toute annulation effectuée moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une indemnité égale à 50 % de la formation. En cas d'annulation par le Client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation ou en cas d'absence de l'Apprenant pour tout ou partie de la session, l'intégralité du prix est due. Le Client pourra, remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

4.3. En formation intra-entreprise, toute annulation effectuée moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation pourra donner lieu à une indemnité égale aux frais engagés par l'OIEau pour la préparation et l'organisation de la formation. En cas d'annulation par le Client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, l'OIEau pourra exiger l'indemnisation des frais engagés pour la préparation et l'organisation de la formation majorée de 25 %. Une reprogrammation de la formation pourra être proposée en concertation entre le Client et l'OIEau. En cas d'absence d'un ou plusieurs Apprenants pour tout ou partie d'une session de formation, l'intégralité du prix est due, sans possibilité d'ajustement du montant total de la formation au nombre d'Apprenants ou au nombre d'heures Apprenant réellement effectuées. Le Client pourra, remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

4.4. En web-formation, seront appliquées les conditions de résiliation par le Client des formations inter-entreprises. Cependant, toute annulation du Client survenant après la mise à disposition à l'Apprenant des identifiants et code d'accès à l'espace dématérialisé et aux documents pédagogiques associés à la formation, donnera lieu à une facturation de l'intégralité du prix, que l'Apprenant ait participé ou non à tout ou partie de la web-formation et téléchargé tout ou partie de la documentation pédagogique associée.

4.5. L'OIEau se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation en informant le Client par tout moyen jugé utile, au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure (maladie, accident, ...). L'OIEau ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client.

## 5. RÉALISATION DES FORMATIONS

5.1. Chaque formation de notre catalogue fait l'objet d'une programmation dans le temps figurant dans le calendrier du présent catalogue. Cependant, l'OIEau peut être amené à proposer des modifications de dates, de lieu, ainsi que la programmation de nouvelles sessions.

Notre catalogue, ainsi que les mises à jour (reports éventuels), sont accessibles sur [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme).

5.2. La prestation de formation inclut la fourniture d'un support de formation destiné à l'usage exclusif et personnel de l'Apprenant.

5.3. L'OIEau se réserve le droit de substituer un animateur par un autre sans que cela puisse ouvrir le droit pour le client de réclamer la réparation d'un quelconque préjudice à quelque titre que ce soit.

5.4. Chaque action de formation est validée par une attestation de suivi de formation remise généralement et si possible à l'Apprenant à l'issue de la formation. A défaut (web-formation, formations sur site en dehors des centres de formation de l'OIEau...), l'attestation est adressée au Client à la facturation.

5.5. Dans le cadre des formations qualifiantes, est également délivré, en fonction des cas, un "Avis en vue de l'habilitation", une "Qualification", une "Certification". Ces documents sont adressés à l'issue de la formation, à la facturation.

## 6. RÉGLEMENT INTÉRIEUR

6.1. En formation dans les locaux ou sous la responsabilité de l'OIEau, chaque Apprenant est tenu au cours de la formation de respecter le règlement intérieur affiché dans chacune des salles du centre de formation. L'observation du règlement peut entraîner l'exclusion de l'Apprenant de la formation, sans que le Client puisse réclamer une réduction du coût de la prestation.

6.2. En formation dans les locaux du Client, les Apprenants restent soumis au pouvoir de discipline de leur employeur.

6.3. Dans le cadre des formations à distance, un accès électronique sécurisé à un espace de formation et des codes d'accès sont mis à disposition de l'Apprenant par l'OIEau. L'Apprenant s'engage à garder ses codes strictement confidentiels. Sauf disposition particulière expressément acceptée par l'OIEau, les droits d'accès sont concédés pour la durée de la formation, indiquée sur la convention signée par le Client.

6.4. La présence (ou la connexion) et l'assiduité en formation sont des conditions sine qua non de la participation de l'Apprenant à la formation en présentiel comme à distance. Toute absence non justifiée ou reconnue non valable pouvant entraîner le renvoi de la formation et la non délivrance de l'attestation de formation.

6.5. L'Apprenant s'engage en début et fin de chaque journée à signer la feuille de présence à disposition.

## 7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 7.1. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques, quels que soient leur forme (papier, électronique, numérique...) mis à disposition des Apprenants dans le cadre des sessions de formation sont la propriété exclusive de l'OIEau et de ses partenaires qui en sont les auteurs.

A ce titre, le Client et l'Apprenant s'engagent à respecter du Code de la propriété intellectuelle et à ne pas reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, adapter, modifier, traduire, représenter, commercialiser ou diffuser à des tiers non participants aux formations, les supports de cours et autres ressources pédagogiques, mis à disposition de l'Apprenant et/ou du Client dans le cadre de la réalisation des formations, sans l'accord préalable écrit de l'OIEau et de ses partenaires concernés.

### 7.2. Communication

Le Client accepte d'être cité comme client (mention de son nom, son logo, et référence à une commande ou opération) par l'OIEau dans ses documents à portée commerciale et institutionnelle, sous réserve du respect des dispositions de l'article "Informatique et Libertés".

### 7.3. Informatique et libertés

L'OIEau s'engage à ne communiquer à ses partenaires en formation que les informations à caractère personnel, fournies par le Client, strictement nécessaires à la bonne organisation et exécution de la commande.

Conformément à loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par courriel ou courrier adressée à l'OIEau.

### 7.4. Responsabilité

La responsabilité de l'OIEau ne saurait être engagée pour tous dommages indirects, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image ou à la réputation, subis par le Client au cours ou à la suite de la réalisation des formations.

Quelle que soit la prestation, la responsabilité de l'OIEau est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client, et plafonnée au montant effectif acquitté par le Client au titre de la prestation concernée.

### 7.5. Force majeure

L'Office International de l'Eau ne saurait être tenue pour responsable d'une inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un cas de force majeure c'est-à-dire un événement échappant à son contrôle, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion de la commande et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées tel que, sans que cette énumération soit exhaustive : les catastrophes naturelles (incendies, inondations, ...), la guerre, les émeutes, les grèves, les bris de machines, les ruptures d'approvisionnement et tout autre accident qui empêchent ou réduisent les fabrications et prestations...

Dans cette hypothèse, l'Office International de l'Eau en informera par écrit le Client dans les meilleurs délais. Ce dernier pourra dans cette hypothèse résilier la commande sur simple envoi d'un écrit (courrier, courriel ou télécopie).

### 7.6. Règlement des différends

En cas de litige de toute nature, ne pouvant être réglé à l'amiable, seuls les tribunaux de Paris seront compétents : contestation relative à la validité, l'exécution ou l'opposabilité, ou difficulté d'interprétation des présentes conditions générales et de façon plus générale concernant les relations existant entre l'Office International de l'Eau et le Client, ce même en cas de référé, de pluralités d'instance ou de parties ou d'appel en garantie.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Catalogue de formation Eau - Irrigation & Agriculture 2019

À renvoyer par courrier, fax ou mail : OIEau - CNFME  
22, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Fax : 05 55 11 47 01 - Mail : inscription@oieau.fr

## STAGE CONCERNÉ :

Référence \_ \_ \_ \_ \_  
Intitulé du stage .....  
Dates .....

## PARTICIPANT :

Mme -  M.  
Nom et prénom .....  
Date de naissance \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ \_ \_ Lieu de naissance .....  
Fonction .....  
Tél. .... Fax ..... Mail .....

## SOCIÉTÉ :

Nom .....  
Adresse .....  
CP ..... Ville.....  
Pays .....  
Tél. .... Fax ..... Mail .....  
N° SIRET \_ \_ \_ \_ \_ - N° TVA \_ \_ \_ \_ \_  
Code NAF \_ \_ \_ \_ \_

**Cadre réservé à l'OIEau**  
N° de réf.....

Nom et prénom du responsable en charge du dossier .....  
Tél. .... Fax ..... Mail .....

**ADRESSE DE FACTURATION** (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)  
*Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1<sup>er</sup> jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.*

**ORGANISME PAYEUR :** .....  
Adresse .....  
CP ..... Ville.....  
Pays .....  
Tél. .... Fax ..... Mail .....  
N° SIRET \_ \_ \_ \_ \_ - N° TVA \_ \_ \_ \_ \_  
Code NAF \_ \_ \_ \_ \_

**Cadre réservé à l'OIEau**  
N° de réf.....

Si inscription dans le cadre dans le cadre du plan de formation :  Oui  Non

Si Non : .....  
 Sur le temps de travail : ..... heures  
 Hors du temps de travail : ..... heures

Fait à ..... le .....

Signature et cachet  
(le bulletin d'inscription vaut bon de commande  
et acceptation des CGV ci-jointes)

*En vous inscrivant à cette formation, vous acceptez que vos données soient utilisées par l'OIEau pour vous faire parvenir les documents relatifs à votre formation et à des fins statistiques. Vos données personnelles sont conservées pendant 50 ans à compter de la fin de la prestation dans votre intérêt légitime : suivi de votre cursus, fourniture d'attestations de formation. Si vous y renoncez, ces données ne seront pas conservées au-delà du délai légal de prescription, soit 6 ans ; pour cela, contactez le délégué à la protection des données de l'OIEau à l'adresse suivante : dpo@oieau.fr*

## VOS CONTACTS



### *Office International de l'Eau*

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

Tél. 05 55 11 47 00 - Fax. 05 55 11 47 01 - Web : [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)

- › **Offre Agriculture** : Claude Toutant - Tél. : 05 55 11 47 31 - Mail : [c.toutant@oieau.fr](mailto:c.toutant@oieau.fr)
- › **Catalogue** : Stéphanie Descharles - Tél. : 05 55 11 47 32 - Mail : [s.descharles@oieau.fr](mailto:s.descharles@oieau.fr)
- › **Taxe d'apprentissage** : Stéphanie Descharles - Tél. : 05 55 11 47 32 - Mail : [s.descharles@oieau.fr](mailto:s.descharles@oieau.fr)
- › **Inscription** : Tél. : 05 55 11 47 00 - Mail : [inscription@oieau.fr](mailto:inscription@oieau.fr)



*Office  
International  
de l'Eau*

## **CNFME**

22, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 11 47 00  
Fax. 05 55 11 47 01  
Mail : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr)  
[www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)



**DIRECTEUR COMMERCIAL** Marc-Yvan Laroye

**OFFRE AGRICULTURE** Claude Toutant | Tél. 05 55 11 47 31

**CATALOGUE** Stéphanie Descharles | Tél. 05 55 11 47 32

**TAXE D'APPRENTISSAGE** Stéphanie Descharles | Tél. 05 55 11 47 32

**QUALITÉ** Ghislaine Ferré | Tél. 05 55 11 47 04

**INSCRIPTIONS** Tél. 05 55 11 47 00